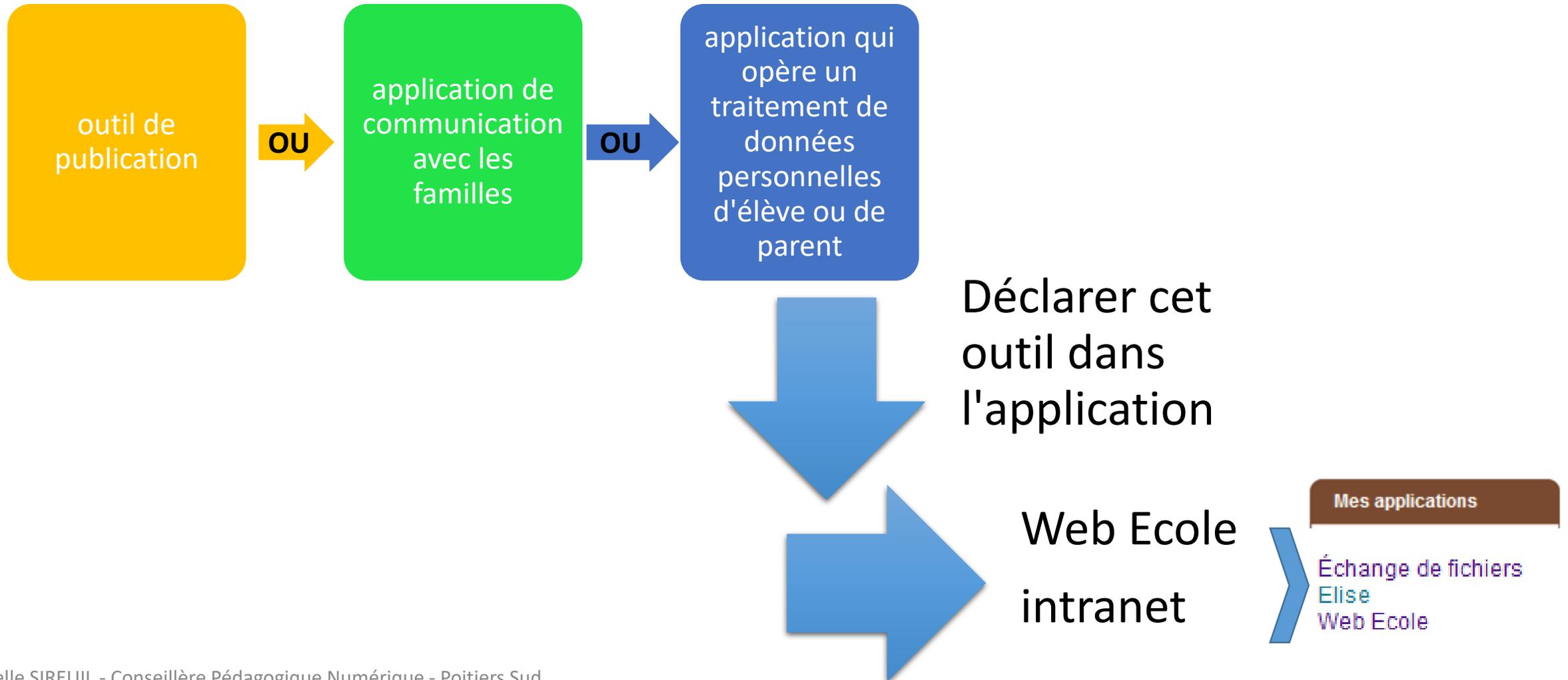


Choix et validation des outils de publication utilisés dans les écoles



Chaque demande permet d'informer l'IEN et le DASEN pour ***avis et décision***

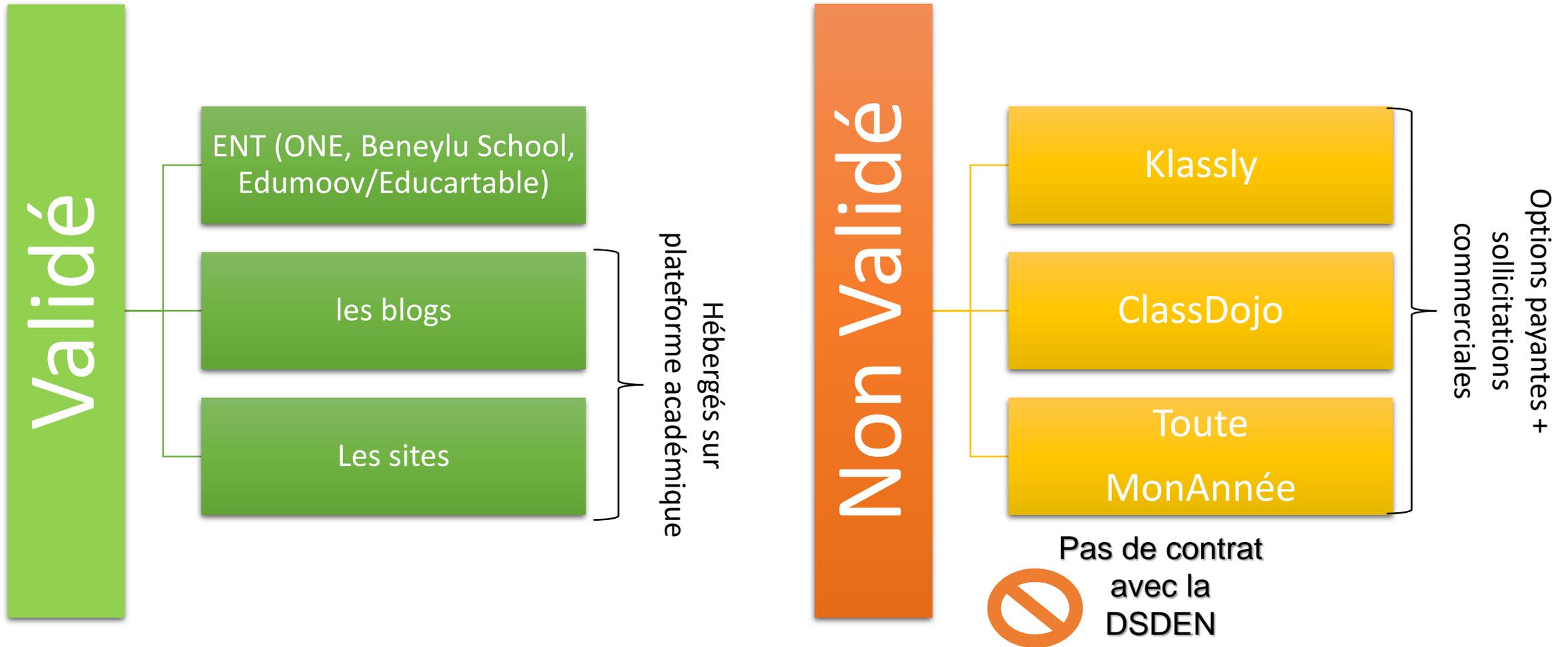
Les critères pris en compte

La conformité de l'outil avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) mis en application depuis 2018 au sein de l'Union européenne

La nécessité d'une contractualisation entre le prestataire de la solution et le DASEN qui est responsable du traitement des données à caractère personnel de l'Éducation Nationale à l'échelon départemental

L'absence de sollicitations commerciales de l'application auprès des familles pour le respect de la neutralité commerciale de l'école

Validé ou non validé pour l'institution ?



Informations complémentaires

 apps.education.fr

<https://apps.education.fr/>

sondages

Stockage en ligne

visioconférence

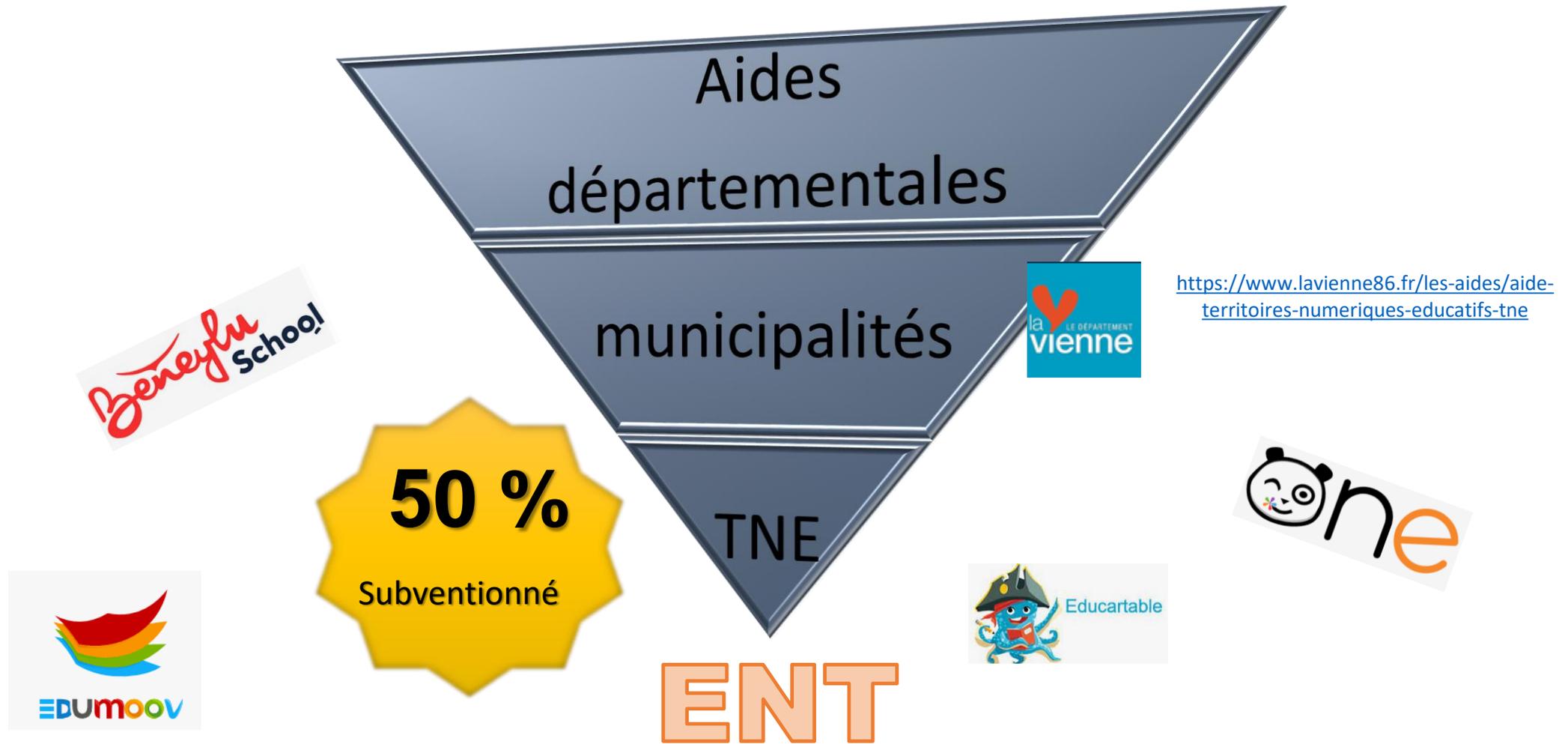
échanges de fichiers volumineux

hébergement de vidéos

messagerie rapide

Respectueux du RGPD, répondent aux exigences de l'institution et évitent d'utiliser des outils grand public réservés à un usage privé (solutions des GAFAM).

Informations complémentaires



Plus d'infos ? Un conseil ?

Votre conseillère pédagogique Numérique

estelle.sireuil@ac-poitiers.fr

07 77 91 63 11

